

ETS BERNIZAN ARMURIER PROFESSIONNEL FABRICANT

3, Quai Jauréguiberry - 64100 BAYONNE - 05 59 59 05 76 et 05 59 25 40 85

armurerie-bernizan.com - compta@bernizan.fr

Société à Responsabilité Limitée au capital de 900 000 Euros - SIREN : 302 115 662 00025 APE 4764 Z



Encore **1 million de chasseurs,**
soit **4 millions de clients potentiels.**

**A VOTRE PORTEE :
CERTIFICATION 2024 VENTE DE MUNITIONS.
ENFIN UNE LOI ADAPTEE POUR VOUS.**

- 1^{er} : Créer un point de vente munitions
- 2^e : Renouveler un poste avec la compétence pour conserver l'agrément
- 3^e : Générer du trafic en magasin

FEPAM
Formation

CONTACT : info.contact@fepam.fr

INSCRIPTION : fepam.fr/formations/certificationspecifique/certificationventedemunitions/inscription/envoyer

FEPAM, le seul organisme agréé par le ministère de l'intérieur, agréé Qualiopi, formation prise en charge par les OPCO.

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

OPCO
opérateurs de compétences

DEJA UNE CENTAINE D'INSCRITS ET VOUS ?



**Une marque réservée pour vos commerces
Une gamme adaptée
Un rapport QUALITE/PRIX inégalé**

A votre écoute

Super Match

PS : Formule choc des médias «LES CARTOUCHES SERONT EN VENTE DANS LES BUREAUX DE TABAC», grâce à un examen «FACILE» et «PEU ONEREUX».

Le législateur souhaite remédier au manque de proximité auquel se heurtent les chasseurs après la fermeture de plus de 1000 points de vente suite à l'examen inadapté de 2019.